Département de la femme, de l’enfant et de l’adolescent

Service de psychiatrie de l’enfant et de l’adolescent

**DEMANDE DE PRISE EN CHARGE**

**SPEA UNITE D’HOSPITALISATION / MALATAVIE SOINS HOSPITALIERS ET AMBULATOIRES INTENSIFS**

*Formulaire à remplir par le thérapeute en charge, à l’ordinateur puis à retourner à :* *Trieur.SPEA@hug.ch* *(pas de scans manuscrits).*

*Un chef de clinique du SPEA prendra contact avec vous dans les meilleurs délais.*

Date de la demande Cliquez ici pour entrer une date.

La demande concerne [ ]  une hospitalisation (Oikos ou Lakayou)

 [ ]  une évaluation pour un suivi ambulatoire intensif Malatavie

 [ ]  une hospitalisation à Malatavie

*Le choix de l'unité indiqué sera pris en considération. Toutefois, la décision finale concernant l'orientation sera validée par le médecin en charge du flux* *afin de garantir l’orientation la plus adaptée aux besoins du/de la patient·e.*

**Identité du/de la patient·e**

Nom

Prénom

Date de naissance Cliquez ici pour entrer une date.

Genre [ ]  M [ ]  F [ ]  autre (préciser) :

Adresse

Téléphones représentants légaux (parents ou autre) mère :

 père :

 autre (préciser):

Autorité parentale [ ]  mère [ ]  père [ ]  autre (préciser) :

Droit de garde [ ]  mère [ ]  père [ ]  autre (préciser) :

Assurance [ ]  LAMAL [ ]  internationale [ ]  autre (préciser) :

**Médecin/thérapeute demandeur/référent**

Nom

Adresse

Téléphone

Mail

**Autres intervenants**

Pédiatre

Assistant∙e social∙e

Ecole / centre de jour

Divers

**Motif de la demande**

**Eléments anamnestiques**

Connu du SPEA [ ]  oui [ ]  non

Anamnèse familiale

Anamnèse scolaire

Anamnèse psychiatrique

Episode actuel

Autres éléments anamnestiques

**Impression diagnostique**

**Traitement**

Actuellement

Par le passé (motif de l’arrêt)

**Objectifs d’hospitalisation / du suivi ambulatoire intensif discutés avec le/la patient·e et ses parents**

**Projet thérapeutique et scolaire après la sortie / après la fin du suivi ambulatoire intensif**

[ ]  ***Cette demande a bien été discutée et validée avec le/la patient·e et ses représentants légaux.***